



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du mardi 01 juin 2021

Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétariat : Christiane CAU

Présents : Isabelle CHILARD, Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE, Monique MACHO, Bernard MARMION, Jean-Paul PEYRIN, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Ludovic VANTYGHM, Orlando VIEIRA, Gérard VIVES.

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Dominique GODEFROY, Gilles TANNIER.

Assistent : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Marie CANOLLE (CTD-PPF), Larbi BENCHEIKH (CDA).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la réunion en remerciant les membres de leur présence.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 17/05/2021

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Dispositifs « Projets Sportifs Fédéraux » de l'ANS pour 2021 : la FFF bénéficiera d'une enveloppe de 5 332 050 €, soit +16% par rapport à 2020. A noter une hausse de 300 000 € sur le dispositif PSF et une enveloppe complémentaire issue du Plan de relance dédié aux clubs.

Labels : compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, tous les clubs n'ont pas été en mesure d'inscrire leurs dirigeants et éducateurs aux formations pressenties dans le cadre du projet club, notamment la partie « formation et encadrement ». De ce fait, les clubs auront la possibilité d'attester sur l'honneur via un courrier « type », qu'ils mettront en formation leurs licenciés ciblés lors de la prochaine saison. Ainsi, l'évaluation sera adaptée en prenant en compte ces formations comme acquises. Le Crédit Agricole propose d'étendre son partenariat aux 3 labels FFF.

Projet de modification aux textes réglementaires soumis au vote lors de l'AG FFF du 05/06/2021.

- **Représentant de la FFF au CA de la LFP** : précision pour permettre à un membre du COMEX de siéger au CA de la LFP.
- **Suivi médical des sportifs** : l'organisation de la surveillance médicale des sportifs doit relever exclusivement de la FFF.
- **Groupements de clubs en matière de jeunes et catégories d'âge** : les catégories d'âge obligatoires dans le groupement se limitent finalement de U14 à U18.

- **Tampon et cachet du médecin** : distinction entre la demande de licence sur papier et celle dématérialisée. Dans le 1^{er} cas le cachet du médecin reste obligatoire, dans le 2^{ème} la signature électronique pourra suffire.
- **Transferts internationaux** : le délai de délivrance du Certificat International de Transfert reste de 30 jours en matière de FUTSAL.
- **Participation à 2 rencontres en 2 jours** : principe applicable pour les joueuses U19F qui ont participé à une rencontre SEN D1/D2 la veille (en ne jouant qu'à partir de la 2^{ème} période).
- **Formation Professionnelle continue** : ajout de la prise en compte des interventions lors d'une session de formation FFF comme comptant pour la formation professionnelle continue.
- **Nominations des commissions du Statut de l'Arbitrage** = proposé d'offrir la possibilité de choisir la durée du mandat de la commission (1 saison ou 4 ans comme le Comité de Direction) et de prévoir que le Président de la commission soit nommé en même temps que les membres.
- **Contrôle Médical des Arbitres** = prise en compte des modifications de l'Article 70 des RG pour les joueurs, qui viennent définir un régime différent selon que l'intéressé est mineur ou majeur.

Coupe de France 2021/2022

La LPIFF comptera 11 clubs qualifiés à l'issue du 6^{ème} tour de l'épreuve.
Les 8^{èmes} de Finale seront décalés au WE du 29/30 janvier 2022.

Assemblée Fédérales FFF

L'AG d'été se tiendra le 04 juin 2021 à 17H00 en visioconférence. L'AG d'hiver sera organisée le 11 décembre 2021 à Paris.

Groupe de travail de proximité : le Bureau de la LFA a décidé de lancer un groupe de travail sur chaque territoire afin de collecter l'ensemble des idées et suggestions pour rendre l'accompagnement fédéral le plus efficient possible.

Réunion du collège des Présidents de District du 11/05/2021

Projet de budget FFF 2021/2022

Compte-tenu du contexte sanitaire et des hypothèses retenues, celui-ci affichera une balance négative.

• **Ligue de Paris**

Réunion du Comité Directeur du 21/05/2021

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des points abordés lors de la réunion.

Effectifs licenciés = 243 117 licenciés soit une baisse 28 803 licences (-10,46%), à date.

Licences 2021/2022 : ouverture le 01/06/2021. La FFF proposera un Webinaire sur les nouveautés le 03/06.

COMEX du 20/05/2021 : validation des dispositions réglementaires liée à la saison blanche. Les engagements financiers pour les clubs nationaux seront tenus. Performance 2024 : des élus piloteront les groupes de travail liés aux actions à conduire. Suite aux décisions réglementaires prises, des précisions ont été demandées à la FFF.

Retour à la structure initiale des championnats : compte-tenu de l'application des dispositions sportives fixées par le COMEX le 16/04/2021, la structure initiale des championnats devait retrouver sa composition réglementaire à la fin de la saison 2020/2021. Cela devra donc se faire à la fin de la saison 2021/2022. Toutefois, si une ou plusieurs vacances apparaît au sein d'un championnat et que le fait de ne pas combler cette ou ces vacances permet de retrouver la structure initiale dès le début de la saison 2021/2022, le Comité Directeur des instances concernées peut décider d'un retour immédiat à la structure initiale. La LIGUE et les Districts décident d'appliquer ce principe.

Collège des Présidents du 11/05/2021 : retour sur le plan d'accompagnement des clubs mis en place par la FFF.

Engagements 2021/2022 : l'ouverture a été effectuée le 12/05 pour les clubs à jour des cotisations. Date butoir fixée au 31/05/2021.

Situation financière des clubs : il reste 1/3 des cotisations à recouvrer du 2^{ème} acompte licences et DCC de février 2021. Les comptes clubs seront crédités des aides des partenaires Crédit Mutuel & PSG.

District 75 : un point est fait en séance sur la partie arbitrale, la composition des groupes et sur les aspects comptables des clubs qui lui seront rattachés.

ANS 2021 : 20 dossiers ont été déposés par les clubs, à date, contre 129 en 2020.

4. La vie du District 77

• Informations licences

Le District enregistre, au 12/04/2021, **35 621 licences**, soit une baisse de **12.1 %** vs 2020 (-4918 licences).

	2021	Évolution vs 2020
SEN G	8932	-405
U14/U19G	6131	- 123
FOOT A G	12484	-2678
SEN F	452	-29
U14/U18F	693	-122
FOOT A F	946	-258

• Planning des activités - Agenda 2020/2021

04/06/2021 : Assemblée Générale FFF.

07/06/2021 : CD LPIFF.

18/06/2021 : CD 77.

26/06/2021 : CD LPIFF à Morfondé.

• Fonctionnement du District dans le contexte pandémique

Ludovic VANTYGHM informe que le protocole va être assoupli progressivement à partir du 9 juin 2021 :

- Réunion des Commissions en présentiel sur demande et validation.
- Réception des clubs au District uniquement sur rendez-vous.

• Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHM informe le Comité Directeur des points, ci-dessous.

- Chômage partiel demandé jusqu'au 31 juillet 2021. A compter de la semaine prochaine l'ensemble du personnel sera en présentiel ou en télétravail dans le respect des protocoles sanitaires.
- L'évaluation annuelle du personnel sera terminée très prochainement.
- Un planning de formation va être mis en place la saison prochaine.
- Les congés d'été du personnel ont été validés.
 - Fermeture du site de Melun du 30 juillet au 23 août 2021.
 - Fermeture du site de Montry du 30 juillet au 16 août 2021.

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur que le Président du Collège des Présidents de District, compte-tenu des grosses difficultés économiques liées au contexte sanitaire et non des compétences des personnels, a adressé une demande d'annulation à l'AE2F de la revalorisation de 1.5% des salaires prévue au 01/07/2021.

Par ailleurs, il rappelle au Comité Directeur le fonctionnement en place.

- Nicolas MAKSYMIUK - Directeur Administratif = assure l'encadrement opérationnel des salariés.
- Marie CANOLLE - CTD-PPF = apporte un appui fonctionnel aux techniciens salariés.
- Christine PARCET – Comptable = occupe les fonctions de référente RH en complément de ses missions liées à la comptabilité.

• **Affaires financières**

Vente des Bâtiments de Melun

Jean-Marie RENAUD fait état de l'avancement des différentes étapes du projet : diagnostic à réaliser, transmission de la DIA à la Mairie de MELUN et point de situation vis-à-vis des acquéreurs. Par ailleurs, il informe le Comité Directeur des différentes actions en cours concernant la recherche de nouveaux locaux.

Afin de pouvoir anticiper au mieux la préparation du déménagement, Philippe COLLOT Informe le Comité Directeur que des journées de préparation seront organisées et en détaille le contenu.

Subventions - Aides 2020/2021

Plan de Sauvegarde des clubs (Conseil Régional IDF)

Le Conseil Régional d'IDF a décidé la mise en place d'une aide financière pour les clubs franciliens par le biais d'un plan de sauvegarde.

Les attributions seront comprises entre 350 et 1500 € en fonction de critères reposant sur les effectifs licenciés « école de foot », « FUTSAL », « Féminines », ...

Les clubs en seront informés et les versements s'effectueront en 2 fois, au mois de septembre et début 2022.

Des tickets d'accès aux bases de loisirs d'IDF seront également fournis.

Demandes de subventions ANS : 2 dossiers sont actuellement en cours. Ils concernent le Fonds de Solidarité (actions 2021 + bilans 2020) et le PSF 2021. Des actions 2020 ont été reportées en raison de la pandémie. Elles devront être conduites avant fin 2021 (développement FUTSAL – journée événementielle « foot en marchant et fitfoot »).

Le Comité Directeur demande au Directeur Administratif de bien vouloir réaliser une synthèse des actions à réaliser, pour lesquelles une subvention a été demandée. Celle-ci sera ensuite à présenter à tout le personnel salarié.

• **Affaires sportives**

Reprise de l'activité football

Le Comité Directeur a pris connaissance des préconisations fédérales dans le cadre de la reprise de l'activité « avec contact ». Celles-ci serviront de référence pour la validation des demandes d'homologation des tournois transmises par les clubs.

Proposition de reprise d'une pratique Foot Animation – Féminines – U14/U16/U18 au mois de juin : après analyse des retours du questionnaire adressé aux clubs, le Comité Directeur entérine l'organisation à mettre en place.

- **Foot Animation** = organisation de plateaux pour chaque catégorie. Ces derniers seront répartis sur les 4 WE du mois de juin.
- **Féminines** = compte-tenu du nombre d'équipes inscrites, une formule « plateau » est retenue. Ces derniers seront planifiés sur les installations de MONTRY.
- **Programme de matches officiels amicaux U14/U16/U18** = compte-tenu du contexte sanitaire économiquement difficile durant lequel la solidarité doit pleinement jouer, le Comité Directeur demande à la CDA de proposer aux arbitres volontaires de diriger bénévolement ces rencontres.

Championnats 2021/2022

Après la décision du COMEX de la FFF de prononcer l'arrêt définitif des compétitions le **24/03/2021** et des décisions relatives aux conséquences de la « saison blanche » sur l'application de certaines dispositions réglementaires prises le **20/05/2021**, le Comité Directeur examine, sous réserve des réengagements, le projet de composition des groupes des différentes catégories pour la saison 2021/2022.

Concernant le point 3 « retour à la structure initiale des championnats » des décisions relatives aux conséquences de la « saison blanche » sur certaines dispositions des textes réglementaires prises par le COMEX lors de sa réunion du 20/05/2021, à savoir, « *En raison de l'application de la règle « toutes les montées / une seule descente » fixée la saison dernière par le Comité Exécutif (réunion du 16 avril 2020) pour les championnats de Ligues et Districts, la plupart des Ligues et des Districts avaient prévu de faire le nécessaire, à la fin de la saison 2020/2021, pour retrouver la structure initiale de leurs championnats en 2021/2022. Cela devra finalement être mis en œuvre à la fin de la saison 2021/2022, après décision du Comité de Direction de l'instance concernée, en vue d'un retour à la structure initiale des championnats en 2022/2023. Toutefois, si l'instance concernée constate une ou plusieurs vacances au sein d'un championnat et que le fait de ne pas combler cette ou ces vacances lui permet de retrouver la structure initiale de ce championnat dès le début de la saison 2021/2022, il appartient à son Comité de Direction de déroger aux règles en matière de vacance prévues dans ses textes, dans cette situation uniquement, afin de permettre un retour immédiat à la structure initiale* », le Comité Directeur décide de retrouver la structure initiale d'un championnat, quel qu'il soit, **dès le début de la saison 2021/2022**, à chaque fois que la situation le permettra.

Pratique Foot Animation 2021/2022

Le Comité Directeur prend connaissance des conclusions du groupe de travail qui avait été missionné pour réfléchir à une nouvelle offre de pratique. Après examen des évolutions proposées, il valide la mise en place d'une nouvelle organisation pour la saison 2021/2022. Celle-ci sera présentée prochainement aux clubs lors d'une réunion en visioconférence.

Demandes des clubs

CS DAMMARTIN : souhaite que son équipe SEN D4 accède au Championnat D3 pour la saison 2021/2022 suite au forfait général de l'équipe de VAL D'EUROPE 3 au cours de la saison actuelle, compte-tenu des dispositions prises par la FFF suite à l'arrêt des championnats.

FC SERVON : souhaite que son équipe SEN D3 accède au Championnat D2 pour la saison 2021/2022 suite au forfait général de l'équipe de COLLEGIEN au cours de la saison actuelle, compte-tenu des dispositions prises par la FFF suite à l'arrêt des championnats.

Considérant la décision du COMEX de prononcer l'arrêt définitif des compétitions et de déclarer une saison blanche pour 2020/2021 lors de sa réunion du 24/03/2021, compte-tenu des décisions relatives aux conséquences de cette saison blanche sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux prises par ce même COMEX lors de sa réunion du 20/05/2021, notamment les points 1 (Composition des championnats), 2 (Vacances au sein d'un groupe) et 3 (Retour à la structure initiale des championnats), le Comité Directeur a fait procéder à un examen de la situation des 2 clubs à l'issue de la saison 2019/2020.

Il en ressort qu'en application des textes réglementaires en vigueur lors de la saison 2019/2020 pour fixer les accessions :

- Le club du **CS DAMMARTIN** n'est pas le 1^{er} club pouvant accéder à la Division 3 SEN au début de la saison 2021/2022, suite à une vacance dans cette division au cours de la saison 2020/2021.
- Le club du **FC SERVON** est bien le 1^{er} club pouvant accéder à la Division 2 SEN au début de la saison 2021/2022, suite à une vacance dans cette division au cours de la saison 2020/2021.

AS ST MARD : dans le cadre de sa politique sportive, souhaite que son équipe U14 D1 évolue en Championnat D2 au cours de la saison 2021/2022.

Après examen de la situation sportive présentée, le Comité Directeur accepte la demande du club.

Propositions Labels

Le Comité Directeur entérine les propositions à transmettre au Comité Régional de labellisation.

- **Accompagnement des clubs**

FC SERVON

1/ Le Comité Directeur valide sa demande de prêt du matériel « Golf Foot ». Compte-tenu des nombreuses actions planifiées par les Techniciens du District dans le cadre du développement du Foot Loisir, un contact a été pris avec le club de sorte à ce qu'une intervention spécifique sur ce thème puisse être programmée.

2/ Aménagement d'horaires 2021/2022 : compte-tenu de la problématique évoquée, le Comité Directeur accorde les dérogations demandées pour les équipes évoluant au niveau départemental, à l'exception de celles de l'équipe du Critérium 55 ans qui devra recueillir l'accord de l'équipe adverse pour jouer le samedi.

EVASION URBAINE TORCY FUTSAL

Demande le prêt de la structure gonflable dans le cadre d'une opération « quartiers solidaires de la ville » visant à faire découvrir les nouvelles pratiques. Le Comité Directeur valide cette demande.

- **Affaires administratives**

Commissions

Mathieu CZUPRYNA : demande à intégrer la Commission Technique. Traitement de la demande en cours.

Nassima HAMD AOUI : demande à intégrer La Commission Statuts et Règlements. Traitement de la demande en cours.

Christine TAUPIN quitte la Commission Foot Animation suite à son départ en province. Le comité Directeur la remercie très chaleureusement pour tous les services rendus au Football Seine et Marnais, notamment le Football « Foot Animation ».

Pascale GODEFROY ne souhaite pas continuer au sein de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage. Le Comité Directeur la remercie pour le travail effectué au sein de cette commission.

Opérations relatives aux mouvements dans les clubs

L'ensemble des opérations est désormais dématérialisé. Dorothee POTHEE et Nicolas MAKSYMIUK participeront à une réunion d'accompagnement organisée par la LIGUE le 03/06/2021. Christiane CAU représentera le Comité Directeur.

Organisation des formations BMF/BEF/Modules CFF-FIA-PFFD pour la fin de saison

Le Comité Directeur prend note de la possibilité d'organiser ces formations en présentiel, à compter du 09/06/2021, sous réserve de la confirmation par le gouvernement de la reprise du football « avec contact ».

Récompenses Opération « Foot à l'École »

Le Comité Directeur prend note de l'envoi des kits par la FFF. Dès réception, RDV sera pris par le CTD-DAP chargé de ce dossier afin d'organiser la remise avant le 30/06/2021.

Services Civiques

Le Comité Directeur prend note du bilan de la Formation Civique et Citoyenne réalisée cette saison : 66 jeunes formés.

Considérant que la mise à disposition de services civiques est un vrai bénéfice pour les clubs et qu'elle aide à leur structuration, le Comité Directeur décide de reconduire la demande d'agrément collectif pour la saison 2021/2022 pour 90 Services Civiques sur une période de 8 mois avec un début à compter du 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre 2021. Un message sera transmis aux clubs au cours du mois de juin pour les informer de la procédure à suivre pour solliciter les recrutements.

Groupement Pays de Fontainebleau

Après réception de la convention modifiée, le Comité Directeur valide la demande.

Affiliations

CF CROUY SUR OURCQ : demande validée sous réserve de réception des documents manquants.

ESPOIR FEMININ FC : après examen du dossier, il apparaît que les statuts présentés sont à revoir afin d'être recevables. Un contact sera pris avec la future Présidente.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

Le Comité Directeur prend connaissance des informations diffusées dans les CROS Actu IDF, Lettres du CoSMoS et @actuweb / Newsletter Service Civique.

26/04/2021 : représentants au collège des Autres Acteurs de la LFA.

26/04/2021 : AG AEF du 07/05/2021.

30/04/2021 : Mairie de Provins. Sections Sportives.

07/05/2021 : forum national de l'AFSVFP le 03/06 sur le thème « l'arbitrage, victime ou source de violence ».

11/05/2021 : AEF 77.

18/05/2021 : Communauté de Communes des 2 Morins.

19/05/2021 : actualités TIG 77.

21/05/2021 : AG CoSMoS du 09/06/2021.

21/05/2021 : Ligue IDF du sport Adapté. Annulation de la Coupe de France.

FFF/LFA

Le Comité Directeur prend connaissance de la veille média hebdomadaire.

06/05/2021 : kits de récompenses de l'opération « Foot à l'École ».

07/05/2021 : ODJ de la réunion commune des collèges du 11/05/2021.

07/05/2021 : LFA. Groupes de travail de proximité.

09/05/2021 : nouvel univers PEF.

17/05/2021 : contrat équipementier NIKE.

18/05/2021 : préconisations FFF concernant la reprise des activités.

20/05/2021 : convocation AG FFF du 04/06/2021.

20/05/2021 : documents relatifs à l'AG FFF du 04/06/2021.

21/05/2021 : actions de communication relatives à l'Euro 2020.

28/05/2021 : lettre du football amateur n°14.

LPIFF

30/04/2021 : groupement.

03/05/2021 : plan de sauvegarde des clubs.

06/05/2021 : organisation des formations pour la fin de saison.

07/05/2021 : visioconférence relative au Plan de Sauvegarde des Clubs avec CRIDF.

08/05/2021 : IR2F. Apprentissage BMF.

12/05/2021 : réunions Président LPIFF / Présidents District et du CD LPIFF du 21/05/2021.

17/05/2021 : modèle de convention et note juridique concernant les groupements.
14 et 18/05/2021 : documents relatifs au CD du 21/05/2021.
26/05/2021 : conséquences décisions COMEX 06/05/2021.
26/05/2021 : RDV DTN.

Clubs

06/05/2021 : FC SERVON. Golf Foot.
06/05/2021 : MEAUX ADOM. Assemblée Générale du club.
11/05/2021 : CS DAMMARTIN. Saison 2021/2022.
12/05/2021 : AS ST MARD. Saison 2021/2022.
14/05/2021 : FC SERVON. Horaires des matches
17/05/2021 : LONGUEVILLE. Entente.
26/05/2021 : EVASION URBAINE TORCY FUTSAL. Equipements.
27/05/2021 : AS ST MARD. Questions diverses.

6. Comptabilité

Patrick POIX informe le Comité Directeur que le rapprochement bancaire a été fait au 30 avril 2021.

Le Comité Directeur, après avoir rappelé que le calendrier de l'échéance financière du mois de mars avait été repoussée au mois de juin afin de tenir compte du contexte sanitaire difficile, décide de procéder à l'envoi d'un relevé compte-club avec une échéance au 28/06/2021. Ce dernier comprend les éléments financiers liés à l'application des sanctions disciplinaires, réglementaires et des désignations arbitrales du début de saison 2020/2021.

7. Technique

Marie CANOLLE évoque les points, ci-dessous.

- Composition du Jury Départemental du PEF. Nicolas MAKSYMIUK transmettra les éléments.
- Les visites Label sont terminées.
- La remise de la dotation « Foot à l'école » aura lieu le 11 juin 2021 à SAVIGNY.
- 4 séances de formation « séquence 4 » sont programmées afin que les candidats des différents modules puissent terminer leur formation.
- Une modification du calendrier prévisionnel des formations, sélections, détectés sera proposée à la validation du prochain CD.

Élections AEF 77

Le Comité Directeur prend connaissance de l'élection de Nicolas THIERRY à la Présidence de l'Amicale et l'en félicite.

8. Arbitrage

Larbi BENCHEIKH revient sur les points, ci-après.

Concernant la reprise des compétitions en cette fin de saison, un courrier sera transmis aux arbitres afin que les volontaires pour arbitrer bénévolement puissent se faire connaître.

Une formation « Initiateur en arbitrage » aura lieu les 5 et 13 juin 2021, à laquelle participeront Bernard MARMION, Fabrice ZANNIER et Mohamed KEITA.

Un séminaire de l'Équipe Technique Régionale d'Arbitrage aura lieu le 19 juin 2021.

Reprogrammation d'une FIA pour la saison 2020/2021

Afin de permettre aux clubs de se mettre en conformité par le Statut de l'Arbitrage, une formation aura lieu les 12,13,19 et 20 juin 2021 sur le site de MONTRY.

Demande d'organisation d'un module de formation arbitre FUTSAL au mois d'octobre 2021.

Le Comité Directeur informe la CDA d'une demande transmise par un club FUTSAL du District.

9. Questions diverses / Tour de table

Isabelle CHILARD

Fait un retour très positif sur la réunion de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage qui a eu lieu le 31 mai 2021.

Jean Marie RENAUD

Remercie Laurent HERPE pour le travail effectué sur le Foot Animation avec les représentants des clubs, les commissaires, les élus et les techniciens salariés.

Patrick POIX

Informe de sa présence à Melun le 18 juin 2021. Évoque le jubilé de Jean Claude LOUP qui sera prochainement organisé.

Ludovic VANTYGHEM

Informe de la réunion avec les techniciens salariés le 2 juin 2021 et qu'il participera à l'AG du COSMOS.

Philippe COLLOT

Remercie les salariés pour le travail important réalisé lors de la reprise du football départemental et tout particulièrement Nicolas MAKSYMIUK pour les missions qu'il doit assumer dans des délais très courts.

Informe que le Jubilé Jean Claude LOUP aura lieu le 13 juin 2021 à CLAYE-SOUILLY.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 11/06/2021.

Comité Directeur : 18/06/2021.